



Monsieur Didier MARTIN
Préfet de la région Pays de la Loire
Préfecture
6 Quai Ceineray
44000 Nantes

Paris, le 15 décembre 2021

LOUIS-JEAN DE NICOLAY

Objet : LGV – Nuisances sonores- Comités de dialogue

SENATEUR DE LA SARTHE

Monsieur le Préfet,

MEMBRE
DE LA COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du suivi de dossier concernant les nuisances sonores des lignes LGV, précisément Bretagne-Pays de la Loire et Sud-Europe Atlantique, je me permets d'attirer votre attention concernant les comités devant être mis en place et visés au sein du rapport du CGEDD, remis au *gouvernement* application de l'article 36 de la loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire et devant apporter des réponses concrètes aux situations difficiles d'ores et déjà identifiées,

Renseignements pris auprès de la préfecture de Nouvelle Aquitaine ce comité vient effectivement d'être mis en place, avec une déclinaison départementale en Charente.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer où en est ce dossier concernant la région ? ainsi qu'au niveau départemental pour les territoires concernés.

Sachant pouvoir compter sur votre bienveillante attention dans ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

et respectueux

Louis-Jean de NICOLAY